

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 645

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 32 BIS E

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer à la première occurrence des mots :

« ou le »

les mots :

« , l'arrivée à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.